République Française - Département du Calvados

Commune de COLOMBY-ANGUERNY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2017

Il a été vu et débattu les points suivants de l'ordre du jour :

www.anguerny.fr
commune membre de la communauté de communes Cœur de Nacre

Etaient présents :

M. Jean-Luc GUILLOUARD, **Maire ;**

M. Didier AUTRET,
Mme Astrid LEGAC,
M. Benoist DESVENAIN,
Mme Régine FOUQUET,
M. Philippe DORAND,
M. Jérôme BOUCHARD,
M. Jean-Yves PUCELLE, *(M. D.)*
Adjoints ;

Mme Nathalie CHARUEL,
Mme Félicia LE PREVOST,
Mme Annette MAHE,
M. Guy ALLAIS,
M. Stéphane DAVID,
M. Olivier GUYARD,
M. Samuel LEVILLAIN,
M. Thierry RANCHIN,
Conseillers ;

Etait*(aient)* absent*(s)* excusé*(s)* :
Mme Laure BRAULT,
pouvoir M. Autret
M. Patrick LE BRET,
pouvoir M. Allais
M. Alain YAOUANC,
pouvoir Mme Fouquet
M. Alain LEMARINIER,
pouvoir M. Guillouard
M. Jean-Louis GERARD,

M. Jérôme Bouchard
a été désigné secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.
Conseillers en exercice : 21
Présents : 16+4 p
Votants : 20

Date de convocation :
23 mars 2017
Fin de séance : 23h30

Prochains conseils :

26 avril, 17 mai, 28 juin 2017

*Le conseil municipal étant constitué de 21 membres, le quorum est de 11. Le maire constate la présence de **16** conseillers, le conseil peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour.*

Monsieur le Maire, remercie tous les membres de la commission électorale, (Mmes Colette Jacqueline, Renée Mogis, Sylvie Perret et Mrs Albert Boissaud, Guy Cherbit, Daniel Clarence, Marcel Maupas, Olivier Rombaut) qui s'est réunie de nombreuses fois pour rectifier et tenir à jour la liste électorale.

Monsieur le Maire informe que M. Jacques Lemonnier, conseiller municipal, a démissionné de son poste pour convenance personnelle depuis le 17 mars par courrier.
Il demande de reprendre deux délibérations, l'une du 25 janvier 2017 n° 17-021 au titre de la réserve parlementaire auprès de la sénatrice et l'autre du 19 octobre 2016, n° 16102, affectation d'un nom de rue au lotissement du Val Angot. Le CM donne son accord pour les reprendre.

Il demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte rendu de la séance précédente dont un exemplaire a été transmis comme habituellement à tous les membres du conseil municipal. Le compte rendu du Conseil Municipal du 11mars 2017 est adopté à l'unanimité.

01 *181*

Compte rendu des délégations : Finances, urbanisme et Administration

M. Didier Autret, adjoint au suivi financier et administratif, présente un compte rendu de chaque délégation depuis le 22 février 2017,

33	*Mandats pour un montant de*	*57 709,76 €*

10 délibérations	*de 17023 à 17030 du conseil municipal du 22 février enregistrée à la préfecture en date du 27 février 2017 et 17031 à 17032 du conseil municipal du 11 mars enregistrées à la préfecture en date du 15 mars 2017*

2	*Permis de construire accordé(s)*	*PC 2017-04, 06*
1	*Déclaration(s) préalable(s) accordée(s)*	*DP 2017 – 04*

Le planning de l'occupation des salles a été envoyé aux associations et syndicats pour les mois mars et avril 2017.

Le conseil municipal ne fait aucune remarque.

Compte rendu sur les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) reçus en mairie depuis le dernier conseil municipal

La commune n'a reçu aucune DIA depuis le dernier conseil municipal

02 *182*

Délibération pour désigner les représentants de la commune au sein du syndicat scolaire (Sivos Abc)

Le conseil municipal souhaite reporter la décision au prochain conseil en raison de l'absence de M. Le Bret, président du syndicat scolaire.

03
183

Délibération pour l'indemnité de gardiennage de l'église communale

Délibération n° 17-033

Le maire présente la demande pour l'indemnisation applicable pour le gardiennage de l'église communale pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées. Le montant de l'indemnité allouée pour l'année 2017 est fixé 119,55€.

Après avoir pris connaissance du dossier, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents et des représentés, la délibération pour cette demande et valide le versement de la somme de 119,55€ pour l'année 2017 et accepte d'inscrire ce montant au budget de la commune.

04
184

Délibération pour valider la décision de la commission d'appel d'offres du 18 mars pour la création de deux plateformes, l'une pour recevoir un parc multi-activités et l'autre un préau.

Délibération n° 17-034

Cinq réponses à cet appel d'offres, pour la création deux plateformes, l'une de 33m sur 15m appelée « Parc » et l'autre de 12m sur 12m appelée « Aire »

Après examen de l'ensemble des offres et l'attribution des critères (60% le prix et 40% le mémoire technique)

La commission d'appel d'offres a délibéré en prenant l'entreprise suivante :

Entreprise	*Adresse*	*H.T.*	*TTC*
LETELLIER TP	Rue Philippe Lebon – BP 20 14440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE	**22 217,70 €**	**26 661,24 €**

Après avoir pris connaissance du résultat de la commission d'appel d'offres, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents ou des représentés la délibération pour la commande de deux plateformes pour 22 217,70 € HT soit 26 661,24 € TTC à l'entreprise Letellier de Douvres la Délivrande, et autorise son maire à signer tous les documents en rapport avec cette commande.

05
185

Délibération pour la mise à jour de la commission d'appels d'offres

Délibération n° 17035

M. Stéphane David (titulaire) et M. Jacques Lemonnier (suppléant) ne souhaitent plus faire partie de la commission d'appels d'offres, ils sont remplacés par M. Philippe Dorand, Mme Régine Fouquet, Mrs Jean-Yves Pucelle ainsi que Benoit Desvenain pour compléter le tableau.

La commission d'appels d'offres est constituée suivant le tableau suivant :

Appels d'offres : *M. Jean-Luc GUILLOUARD, président,*	
Liste Délégués : *M. Didier AUTRET, rapporteur*	*Liste suppléants :* *M. Alain LEMARINIER*
M. Jean-Louis GERARD	*M. Thierry RANCHIN*
M. Alain YAOUANC	*Mme Régine FOUQUET*
M. Guy ALLAIS	*M. Jean-Yves PUCELLE*
M. Philippe DORAND	*M. Benoit DESVENAIN*

Après avoir pris connaissance des changements, le conseil municipal vote à l'unanimité des présents et des représentés le nouveau tableau de la commission d'appels d'offres.

06
186

Délibération pour reprendre la délibération n° 17-021 du 25 janvier 2017 pour une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de la sénatrice du Calvados

Délibération n° 17-036

Le maire présente un projet de création d'une aire multi-activités pour les jeunes de la commune

Caractéristiques du projet :

- *création de la plate-forme de 12m x 28m, 12 006€ HT soit 14 407,20€ TTC,*
- *fourniture de la structure de jeux « City stade » en aluminium pour un montant de 30 712,50 € HT soit 36 855,00 € TTC,*

- *demande une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de la sénatrice du Calvados pour l'année 2017 pour un montant 42 718,50€ HT soit 51 262,20 € TTC,*
- *décide d'engager les travaux cet été, à l'issue de l'avis définitif, de Mme la Sénatrice,*
- *d'autoriser son maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation du dossier.*

Après avoir pris connaissance du dossier, le conseil municipal vote à l'unanimité des présents et des représentés, et décide de réaliser le projet d'une aire multi-activités et de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de la sénatrice du Calvados, pour l'année 2017 sur un montant de 42 718,50 € HT.

07 *187*

Délibération pour reprendre la délibération n° 16-102 du 19 octobre 2016 - affectation nom de rue du lotissement « le Val Angot »

Délibération n° 17-037

Par délibération du 19 octobre 2016, il était prévu de nommer la rue principale du lotissement du « Val Angot » « rue William - Bill ROSS » vétéran canadien des « Queen's Own Rifle of Canada », après rencontre avec la famille, elle préfère que la commune donne le nom de « Rue Bill ROSS » et en dessous « Vétéran des Queen's Own Rifles of Canada ».

Après avoir pris connaissance du dossier par M. le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents ou représentés, de donner le nom de « rue Bill ROSS » « Vétéran des Queen's Own Rifles of Canada » à la rue qui désert le lotissement du Val Angot.

08 *188*

Intercommunalité « Cœur de Nacre » : le prochain bureau communautaire est prévu le 30 mars à 20h 30 à Douvres la Délivrande

- *Principaux points de l'ordre du jour : affaires financières, environnement, développement économique et action sociale*
- *9 avril : 15e Tour de l'intercommunalité 2017 : départ à 9h de la salle de l'édit de Courseulles-sur-Mer, plusieurs manifestations possibles soit 13 km de marche, 35 ou 50 ou 80 km en vélo, 25 km en VTT ou 13 km pour les Joggeurs.*

09 *189*

Informations diverses :

- ***Commission électorale*** *: remerciement à la commission, qui s'est réunie les 9 et 30 janvier et le 27 février 2017 pour rectifier les anciennes listes électorales des communes historiques afin de constituer une liste constituée deux bureaux distincts, maintenant*

Liste électorale	*Femmes*	*Hommes*	*Total*
Bureau 1 – L'école	*255*	*239*	*494*
Bureau 2 – L'école	*227*	*229*	*456*
Total	***482***	***468***	***950***

- ***ARS (Agence Régionale de la Santé Basse-Normandie)*** *: Les bulletins de contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine :*

Date du prélèvement	*Lieu du prélèvement*	*Date affichage en mairies*
22 février	*Robinet mairie de Mathieu*	*2 mars 2017*

Vous pouvez consulter les résultats sur le site internet de la commune ou du gouvernement : http://orobnat.sante.gouv.fr

- ***Journée du 4 juin 2017 :***

Groupe 1	**Cyclotourisme** : 2 parcours de 35 km, 55 km **VTT** : 1 parcours de 30 km **Marche** : 1 parcours de 8 km au départ de Bernières sur mer **Running** : 2 parcours de 8 ou 16 km **Bernières-sur-mer** : 10h précise cérémonie devant la maison des Canadiens organisée par l'association du WBS
Groupe 2	**Déjeuner à 13h :** dans la grange aux Dîmes sur inscription

Groupe 3 **Cérémonie à 16h :** Devant la stèle qui sera construite à côté de la « rue Bill Ross » dans le lotissement du Val Angot

Groupe 4 **Monument – inukshuk** de 1,70 m à construire

Groupe 5 **Montage vidéo** de 15 à 20 mn sur des enregistrements de M. Bill Ross au cours de ses passages dans notre commune

- ***Election présidentielle :*** *les 23 avril et 7 mai 2017*
- ***Elections législatives :*** *les 11 et 18 juin 2017*

Calendrier :

- *26 mars : Randonnée pédestre à Bonneville-la-Louvet – contact Jacques Besnard 06 60 37 54 51.*
- *30 mars : conseil communautaire à Douvres la Délivrande à 20h 30*
- *1 avril : concert « autour des cordes » de l'école de musique de l'intercommunalité « La Croch' cœur » dans la grange du colombier*
- *9 avril : 15e tour de l'intercommunalité « Cœur de Nacre » 9h à la salle de l'édit de Courseulles (marche, vélo, VTT, joggeurs, etc…)*
- *9 avril : concert de Neuf de Chœur à 16h.*
- *29 avril au 2 mai : voyage en Angleterre du comité de jumelage East Woodhay.*
- *8 mai : cérémonie du 8 mai 1945 au monument aux morts dans le cimetière Saint-Vigor de Colomby-sur-Thaon.*
- *14 mai : Randonnée pédestre à Honfleur - contact Jacques Besnard 06 60 37 54 51*
- *4 juin : cérémonie du 6 juin et inauguration de la rue William-Bill ROSS à 16h avec dans la matinée (marche, vélo, VTT, joggeurs, etc…)*
- *24 octobre : collecte des encombrants en porte-à-porte*
- *10 décembre : arbre de Noël des enfants de la commune*
- *28 janvier 2018 : repas des Aînés*

Interruption de séance à 20h 00

~~~~~~~~~~~~

Reprise du conseil municipal à 22h45

Arrivées de Mme Laure Brault, Mrs Alain Yaouanc et Alain Lemarinier qui reprennent leur pouvoir,

Le nombre de conseillers présents est de 19 et 1 pouvoir.

Avant de reprendre, M. le maire remercie la présence de M. Jean-Marc Legros, trésorier du centre des finances publiques de Ouistreham, ainsi que les membres de la commission des finances, Mmes Astrid Legac, Annette Mahé, Mrs Alain Lemarinier, Benoit Desvenain, Jérôme Bouchard, Jean-Yves Pucelle et le responsable de la commission, Mr Didier Autret, 1er adjoint, pour sa grande implication.

10
190

Compte administratif 2016 de la commune de Colomby-Anguerny

Délibération n° 17-038

M. le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, après avoir écouté les explications de M. Didier Autret, adjoint aux finances, donne la parole à Mme Régine Fouquet qui demande à l'ensemble des conseillers de délibérer et d'approuver, le Compte Administratif 2016 de la commune de Colomby-Anguerny,

Les conseillers votent à l'unanimité des présents et des représentés le compte administratif.

Année 2016	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	651 295,86 €	744 068,34 €	92 772,48 €
Investissement	148 664,37 €	446 619,06 €	297 954,69 €

Reports de la commune de Colomby-Anguerny de l'année 2016 :

Fonctionnement – Recettes 45 220,00 € et
Investissement – Recettes 57 588,59 €

Résultat cumulé *pour l'année 2016 :*

Année 2016	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	651 295,86 €	789 288,34 €	137 992,48 €
Investissement	148 664,37 €	504 207,65 €	355 543,28 €

soit un résultat total de 493 535,76 € **fin d'année 2016**

Compte de gestion 2016 de la commune de Colomby-Anguerny :
Délibération n° 17-039

Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité des présents et des représentés le compte de gestion 2016 en tous points conforme au compte administratif de la commune de Colomby-Anguerny, présenté par Monsieur le trésorier du Centre des Finances Publiques d'Ouistreham.

11
191

Tableau des comptes d'affectation des résultats 2016 :
Délibération n° 17-040

10 68 Part affectée à l'investissement	**002** part à reporter année suivante en fonctionnement	**001** part à reporter en investissement
37 500,00 €	100 492,48 €	
		355 543,28 €

Le conseil municipal approuve le tableau de mise en commun et vote à l'unanimité des présents et des représentés

12
192

Rappel des Taux des taxes communales pour l'année 2017
Pas de changement sur le taux des taxes communales
Délibération n° 17-041

Taxes 2017	***Colomby-Anguerny***	***Produits attendus***
T. Habitation	***9,38%***	***95 955***
T. Foncière	***17,41%***	***101 855***
TFNB	***30,60%***	***18 989***

13
193

Délibération pour l'attribution des subventions 2017 :
Délibération n° 17-042

Colomby-Anguerny Anim	900 €	Polyhandicapés	40 €
Association de gymnastique pour individus motivés - AGIM	120 €	Association Gymnastique volontaire d'Anguerny	300 €
ADMR Thaon + Région	350 €	Comité Juno	160 €
Comité de jumelage East-Woodhay	420 €	M'as-tu vu ?	60 €
Les Amis du Poulbot	90 €	Les cyclos du Thaon	160 €
Westlake Brother's Souvenir	50 €	ACVG Anc. Combat.	30 €

Le conseil municipal approuve le tableau de mise en commun et vote chaque subvention ligne par ligne à l'unanimité des présents et des représentés à l'exception de l'association les amis du Poulbot pour laquelle le vote est à l'unanimité moins une abstention.

14

194

Tarifs communaux : ***Approbation des tarifs communaux 2017 applicables au 1er avril 2017***

Délibération n° 17-043

Salles communales

Mairie – Habitants	**Tarifs**	**Arrhes**	**Caution**
2 jours (Week-end ou fériés)	240 €	130 €	400 €
3 jours (du samedi au lundi soir)	290 €	140 €	400 €
Dîmière – Habitants			
Semaine L, M, M, J	250 €	170 €	450 €
2 jours - Week-end	470 €	170 €	450 €
3 jours ou Pâques	560 €	170 €	450 €
Dîmière – Extérieurs			
Semaine L, M, M, J	330 €	250 €	500 €
2 jours - Week-end	590 €	250 €	500 €
3 jours ou Pâques	700 €	250 €	500 €
Colombier - Habitants			
Semaine L, M, M, J	220 €	170 €	450 €
2 jours - Week-end	430 €	170 €	450 €
3 jours ou Pâques	500 €	170 €	450 €
Colombier - Extérieurs			
Semaine L, M, M, J	300 €	250 €	500 €
2 jours - Week-end	550 €	250 €	500 €
3 jours ou Pâques	650 €	250 €	500 €

Tarif EDF : 0,20€ / kwatt consommé à compter du 1ier avril 2017.
Consommables : eau et sel machine : 10 € (1j) – 12€ (2j) – 16 € (3j)

Tables extérieures pour les utilisateurs des salles	5 € / table

Coût horaire des agents ***de la commune pour facturation diverses*** *: ménage, entretien divers, tombe cimetière, etc…*

Secrétaire de mairie	27,90 €
Agent communal, entretien cour, etc...	18,90 €
Agent ménage, entretien salle, etc…	15,90 €
Coût horaire pour le ménage des salles	23,58 €

Concession ***cimetières Saint-Martin et Saint-Vigor***

	Durée	*Pleine terre ou caveau*	*Columbarium*	*Cavurne avec plaque*	*Cavurne sans plaque*
Habitant	*30 ans*	***150€***	***550€***	***550€***	***400€***
	50 ans	***250€***	***650€***	***650€***	***500€***
Extérieur	*30 ans*	***500€***	***900€***	***900€***	***750€***
	50 ans	***850€***	***1 250€***	***1 250€***	***1 100€***
	Jardin souvenir		***100€***		

Les services : ***photocopies***

Format A4	*Une*	*0,18 € en N/B*	*0,36 € en couleur*
Format A3	*Une*	*0,36 € en N/B*	*0,72 € en couleur*

Après avoir pris connaissance de tous les tarifs communaux, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents et des représentés cette délibération à compter du 1er avril 2017.

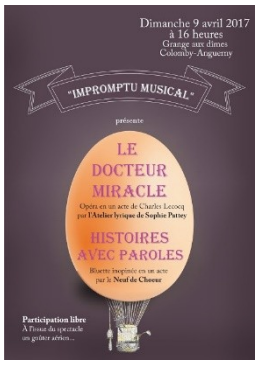

15

195

Présentation et vote du budget primitif 2017 – *par chapitre budgétaire*
Délibération n° 17-044

B.P. 2017	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	*574 600 €*	*574 600 €*
Investissement	*735 400 €*	*735 400 €*
Total	*1 310 000 €*	*1 310 000 €*

Après avoir pris connaissance du Budget Primitif 2017 par chapitre, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité des présents et des représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30